

Réseau "Sortir du nucléaire" 9 rue Dumenge - 69317 Lyon Tél: 04 78 28 29 22 Fax: 04 72 07 70 04 www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source: https://www.sortirdunucleaire.org/Suisse-La-sortie-du-nucleaire-a-l

Réseau Sortir du nucléaire > Informez vous > Nos dossiers et analyses > La sortie du nucléaire marque des points > **Suisse - La sortie du nucléaire à l'horizon 2034**

22 juin 2011

Suisse - La sortie du nucléaire à l'horizon 2034

Le 25 mai 2011, le gouvernement suisse (le Conseil fédéral) a décidé d'engager le pays sur la voie de la sortie du nucléaire, à échéance 2034. Les centrales nucléaires helvètes seront mises à l'arrêt à la fin de leur durée d'exploitation et ne seront pas remplacées. Le 8 juin 2011, les députés du Conseil national ont voté plusieurs motions allant dans le même sens.

Le 25 mai 2011, le gouvernement suisse (le Conseil fédéral) a décidé d'engager le pays sur la voie de la sortie du nucléaire, à échéance 2034. Les centrales nucléaires helvètes seront mises à l'arrêt à la fin de leur durée d'exploitation (pas d'arrêt anticipé) et ne seront pas remplacées.

Afin de garantir la sécurité d'approvisionnement, le Conseil fédéral table, dans le contexte de sa nouvelle stratégie énergétique 2050, sur des économies accrues (efficacité énergétique), sur le développement de la force hydraulique et des nouvelles énergies renouvelables et, au besoin, sur la production d'électricité à base de combustible fossile (installations de couplage chaleur-force, centrales à gaz à cycle combiné) ainsi que sur les importations.

Le 8 juin 2011, les députés du Conseil national (chambre basse du Parlement) ont votés plusieurs motions allant dans le sens de la décision du Conseil fédéral, parmi une batterie de <u>plus de 70</u> motions proposées.

Le Conseil national a aussi adopté une série de motions pour promouvoir les énergies renouvelables. La recherche devra être encouragée et les économies d'énergie récompensées.

Motion "Sortir du nucléaire par étapes" déposée par le député centriste Roberto Schmidt, adoptée par le Conseil national :

Le Conseil fédéral est chargé d'élaborer un projet visant à modifier la législation comme suit :

- 1. aucune autorisation générale ne sera plus accordée pour la construction de centrales nucléaires ;
- 2. les centrales nucléaires qui ne sont plus conformes aux exigences de sécurité doivent être mises à

l'arrêt sans délai;

(Point 3 retiré)

- 4. des mesures ciblées viseront à encourager l'utilisation d'énergies renouvelables et à accroître l'efficacité énergétique ;
- 5. des stratégies seront développées pour garantir à l'avenir un approvisionnement en électricité sans recours au nucléaire et en réduisant le plus possible la dépendance énergétique envers l'étranger, sans pour autant menacer la place économique suisse.

Motion "Sortir du nucléaire" déposée par le Groupe des Verts, adoptée par le Conseil national :

1. Le Conseil fédéral est chargé de présenter au Parlement, d'ici à l'été 2011, un scénario pour sortir progressivement du nucléaire. La Suisse doit renoncer aussi tôt que possible à exploiter l'énergie nucléaire.

(Point 2 rejeté)

Lire le <u>détail des débats du Conseil national suisse</u> rapporté par la Télévision Suisse Romande.

À lire pour en savoir plus : <u>Une Suisse toute renouvelable</u> - Philippe Bovet